

Fiche technique

Rapidosol Détergent odorant à séchage rapide

Détergent hydroalcoolique au séchage rapide et sans trace à mousse contrôlée. Il s'utilise pour la maintenance des locaux collectifs, cages d'escaliers, halls d'accueil, sanitaires et plus particulièrement pour tous types de sols en grès cérame et plastique.

Existe en parfums marine et pamplemousse.

CONSEIL D'UTILISATION

Lavage manuel : diluer le produit de 0,25% à 2%. **Lavage machine :** diluer à raison de 1 à 2%. S'utilise en eau froide.

CONDITIONNEMENT

- Emballage: carton de 4 bidons de 5L, carton de 12 flacons doseurs de 1L (marine), carton de 250 doses de 16ml (marine).

DONNEES TECHNIQUES

- Aspect : liquide limpide coloré

- pH : 10,1 - 11,1 - Densité : 0,99 - 1,01

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit réservé à un usage professionnel. Eviter les projections oculaires. Ne pas utiliser sur les surfaces sensibles aux alcalins.

SÉCURITÉ SELON FDS

Lésions oculaires graves, Catégorie 1. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditionsnormales d'utilisation. Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical. Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

22-07-2022 Ind. 3











